

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 09196

Numéro SIREN : 828 998 567

Nom ou dénomination : A.C.I. 2

Ce dépôt a été enregistré le 28/05/2018 sous le numéro de dépôt 33795

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 28-05-2018

N° DE DEPOT : 033795

N° GESTION : 2017B09196

N° SIREN : 828998567

DENOMINATION : A.C.I. 2

ADRESSE : 12 avenue d'Italie 75013 Paris

MILLESIME : 2017

ACI 2

6 rue Lévis
75017 PARIS

**Comptes annuels
Au 31 décembre 2017**

E.C.A.I.

30 rue de Lubeck – 75116 PARIS

01.49.95.04.40

*Copie certifiée
conforme à
l'original,*

P. Girault

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2017

	Pages
- <i>Bilan actif-passif</i>	1 et 2
- <i>Compte de résultat</i>	3 et 4
- <i>Annexe</i>	5 à 11
- <i>Détail des comptes bilan actif passif</i>	12 et 13
- <i>Détail Compte de résultat</i>	14 et 15
- <i>Bilan synthétique</i>	16
- <i>Soldes intermédiaires de gestion</i>	17
- <i>Equilibre financier</i>	18

ECAI

30 rue de Lubeck

75116 PARIS

01.49.95.04.40

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 9			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	5 046 029		5 046 029		5 046 029	
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	11 052		11 052		11 052	
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	1 415 064		1 415 064		1 415 064	
	Total II	6 472 145		6 472 145		6 472 145	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	192 776		192 776		192 776	
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	76 760		76 760		76 760	
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	269 536		269 536		269 536	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		6 741 681		6 741 681		6 741 681	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2017	Exercice N-1 9	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 2 600 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	2 600 000		2 600 000	
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	525 787		525 787	
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées	20 132		20 132	
	Total I	3 145 918		3 145 918	
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
DETTE (I)	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
Comptes de Régularisation	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	3 272 692		3 272 692	
	Concours bancaires courants	472		472	
	Emprunts et dettes financières diverses	276 223		276 223	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 013		9 013	
	Dettes fiscales et sociales	37 364		37 364	
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Total IV	3 595 763		3 595 763	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	Total V				
Comptes de Régularisation	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	6 741 681		6 741 681	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

710 097

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 9			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (I)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	130 411		130 411		130 411	
Chiffre d'affaires NET	130 411		130 411		130 411	
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			480		480	
Autres produits			21		21	
Total des Produits d'exploitation (I)			130 911		130 911	
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			26 300		26 300	
Impôts, taxes et versements assimilés			935		935	
Salaires et traitements			67 157		67 157	
Charges sociales			27 121		27 121	
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			2		2	
Total des Charges d'exploitation (II)			121 515		121 515	
I - Résultat d'exploitation (I-II)			9 397		9 397	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 9		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
					Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	560 000				560 000	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	560 000				560 000	
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	51 314				51 314	
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	51 314				51 314	
2. Résultat financier (V-VI)	508 686				508 686	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	518 083				518 083	
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 490				2 490	
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	2 490				2 490	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	20 132				20 132	
Total VIII	20 132				20 132	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-17 642				-17 642	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	-25 346				-25 346	
Total des produits (I+III+V+VII)	693 401				693 401	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	167 614				167 614	
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	525 787				525 787	

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Comptes non encore certifiés

560 000

ECAI

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
Informations générales complémentaires	5
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	6
Etat des échéances des créances et des dettes	6
Composition du capital social	7
Titres immobilisés	7
Evaluation des créances et des dettes	7
Dépréciation des créances	7
Disponibilités en Euros	7
Charges à payer	8
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	8
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Rémunération des dirigeants	8
Ventilation de l'effectif moyen	8
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	8
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	9
Montant des engagements financiers	9
Engagement en matière de pensions et retraites	9
Liste des filiales et participations (modèle simplifié)	10
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	10
Résultats financiers des cinq derniers exercices	11

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 07/04/2017 au 31/12/2017

PREAMBULE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 6 741 681.14 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 130 410.72 Euros et dégageant un bénéfice de 525 786.74 Euros.

L'exercice a une durée de 9 mois, couvrant la période du 07/04/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de bases suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après :

Informations générales complémentaires

INTEGRATION FISCALE

La société ACI-2 fait partie intégrante du groupe fiscal formé par ALTERNET et elle-même.

La filiale ALTERNET comptabilise sa charge d'impôt calculée sur son résultat fiscal propre, comme si elle n'était pas membre du groupe, et en appliquant le taux normal de 28% et de 33,33 %.

L'économie éventuelle d'impôt résultant de l'intégration fiscale est inscrite au résultat de la société ACI-2.

ANNEXE

Exercice du 07/04/2017 au 31/12/2017

Au titre de l'année 2017, ce gain d'impôt s'élève à 29.346 euros.

Le montant net de l'impôt sur les bénéfices figurant au compte de résultat s'élève à un produit de 29.346 euros et se décompose comme suit :

- impôt propre : 0 euros
- gain intégration fiscale : 29.346 euros

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations			5 046 029
Autres titres immobilisés			11 052
Prêts, autres immobilisations financières			1 417 791
TOTAL			6 474 872
TOTAL GENERAL			6 474 872

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations		-0	5 046 029	5 046 029
Autres titres immobilisés			11 052	11 052
Prêts, autres immobilisations financières		2 727	1 415 064	1 415 064
TOTAL		2 727	6 472 145	6 472 145
TOTAL GENERAL		2 727	6 472 145	6 472 145

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 415 064	1 415 064	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	189	189	
Impôts sur les bénéfices	163 510	163 510	
Taxe sur la valeur ajoutée	29 077	29 077	
TOTAL	1 607 840	1 607 840	

ANNEXE

Exercice du 07/04/2017 au 31/12/2017

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	9 225	9 225		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	3 263 938	478 351	1 999 161	786 426
Fournisseurs et comptes rattachés	9 013	9 013		
Personnel et comptes rattachés	10 617	10 617		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	26 747	26 747		
Groupe et associés	276 223	176 145	100 078	
TOTAL	3 595 762	710 097	2 099 239	786 426
Emprunts souscrits en cours d'exercice	4 011 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	747 061			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
- Parts sociales	1.0000		2 600 000		2 600 000

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 07/04/2017 au 31/12/2017

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9 225
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 979
Dettes fiscales et sociales	14 961
Total	29 164

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Autres dettes	276 223		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Conformément à l'article 883-17 du code de commerce, la rémunération allouée au Président n'est pas fournie car cette information permettrait d'identifier sa situation personnelle.

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	2
Total	2

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	78	560 000
Dont entreprises liées	78	560 000

ANNEXE

Exercice du 07/04/2017 au 31/12/2017

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 263 938
Total	3 263 938

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		3 263 938
- Nantissements des titres Alternet	3 263 938	
Total (I)		3 263 938

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

ANNEXE

Exercice du 07/04/2017 au 31/12/2017

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- - ALTERNET	2 268 519	100	862 978
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			
- Filiales non reprises en A			
- françaises	121 180	1	32 320

Les montants indiqués sur les participations non reprises en A, correspondent à ceux des comptes 2016 car ceux de 2017 n'étaient pas encore disponibles.

Compte tenu des perspectives économiques d'avenir de la société INGETEL BET, la direction a décidé de ne pas déprécier les titres de participation.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- Amortissements dérogatoires	20 132	68725000
Total	20 132	

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices
(Code du Commerce Art R 225-102)

						31/12/2017
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE Capital social Nbre des actions ordinaires existantes Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes Nbre maximal d'actions futures à créer - par conversion d'obligations - par exercice de droit de souscription						2 600 000 2 600 000
OPERATIONS ET RESULTATS Chiffre d'affaires hors taxes Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions Impôts sur les bénéfices Participation des salariés au titre de l'exercice Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions Résultat distribué						130 411 520 572 -25 346 525 787
RESULTAT PAR ACTION Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions Dividende distribué à chaque action						0.21 0.20
PERSONNEL Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice Montant de la masse salariale de l'exercice Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice						2 67 157 27 121

DETAIL BILAN ACTIF

[illegible]

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2017 9	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL	2 600 000		2 600 000	
10130000 Capital social	2 600 000		2 600 000	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	525 787		525 787	
PROVISIONS REGLEMENTEES	20 132		20 132	
14500000 Amort. dérogatoires	20 132		20 132	
Total I	3 145 918		3 145 918	
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	3 272 692		3 272 692	
16411000 Emprunt CDN 1.750.000 €	1 631 774		1 631 774	
16412000 Emprunt Bred 1.750.000 €	1 632 164		1 632 164	
16884000 Intérêts courus sur emprunts	8 753		8 753	
CONCOURS BANCAIRES COURANTS	472		472	
51810000 Intérêts courus à payer	472		472	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	276 223		276 223	
45110000 Altermet	176 145		176 145	
45120000 Altermet - avance trésorerie	100 078		100 078	
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	9 013		9 013	
40100000 Fournisseurs	4 034		4 034	
40810000 Factures non parvenus	4 979		4 979	
DETTES FISCALES ET SOCIALES	37 364		37 364	
42110000 Salaires à payer	238		238	
42310000 Notes de frais	562		562	
42820000 Provision congés payés	9 816		9 816	
43100000 Urssaf	13 972		13 972	
43720000 Retraite	6 667		6 667	
43750000 Prévoyance	907		907	
43791000 Sodexo oeuvres sociales	56		56	
43820000 Provision charges congés payés	4 201		4 201	
43860000 Charges sociales à payer	943		943	
Total IV	3 595 763		3 595 763	
TOTAL GENERAL	6 741 681		6 741 681	

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 9	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	130 411		130 411	
706 TOTAL VENTES PRESTATIONS SERV	130 411		130 411	
70610000 Prestations de services	130 411		130 411	
Chiffre d'affaires NET	130 411		130 411	
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF. DE CHARGES	480		480	
791 TOTAL TRANSFERTS CHARGES EXPL	480		480	
79100000 Transfert de charges soumis	480		480	
AUTRES PRODUITS	21		21	
758 TOTAL PRODUITS DIVERS GESTION	21		21	
75800000 Produits divers de gestion	21		21	
Total des Produits d'exploitation	130 911		130 911	
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	26 300		26 300	
622 TOTAL INTERMED ET HONORAIRES	9 855		9 855	
62261000 Honoraires comptables	9 790		9 790	
62281000 Honoraires divers	65		65	
6251 TOTAL VOYAGES ET DEPLACEMENTS	3 110		3 110	
62511000 Frais de déplacement GR	3 110		3 110	
627 TOTAL SERVICES BANCAIRES	13 335		13 335	
62720000 Frais d'emprunts	9 750		9 750	
62781003 Frais bancaires SG	54		54	
62781100 Frais bancaires CDN	1 414		1 414	
62781200 Frais bancaires Bred	2 117		2 117	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	935		935	
633 TOTAL IMPOTS REMUN AUTRES ORG	865		865	
63330000 Formation continue	390		390	
63350000 Taxe d'apprentissage	461		461	
63381000 Adesatt	14		14	
635 TOTAL AUTRES IMPOTS ADMIN FISC	70		70	
63511100 Contribution éco. territoriale	70		70	
SALAIRES ET TRAITEMENTS	67 157		67 157	
641 TOTAL REMUNERATIONS PERSONNEL	67 157		67 157	
64110000 Rémunérations	67 851		67 851	
64120000 Congés payés	-1 143		-1 143	
64140000 Indemnités de transport	449		449	
CHARGES SOCIALES	27 121		27 121	
645 TOTAL CHARGES SOCIALES PERSONNEL	25 959		25 959	
64510000 Cotisations Urssaf	18 538		18 538	
64532000 Cotisations retraite	7 949		7 949	
64535000 Cotisations prévoyance	985		985	
64580000 Provisions charges sur congés	-1 513		-1 513	
648 TOTAL AUTRES CHARGES PERSONNEL	1 161		1 161	
64810000 Tickets restaurants	497		497	
64820000 Autres charges de personnel	664		664	

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	9		Euros	%
AUTRES CHARGES	2		2	
658 TOTAL CHARGES DIVERSES GESTION	2		2	
65800000 Charges de gestion courante	2		2	
Total des Charges d'exploitation	121 515		121 515	
Résultat d'exploitation	9 397		9 397	
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS	560 000		560 000	
761 TOTAL PRODUITS PARTICIPATIONS	560 000		560 000	
76110000 Revenus titres participations	560 000		560 000	
Total des Produits financiers	560 000		560 000	
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	51 314		51 314	
661 TOTAL CHARGES D'INTERETS	51 314		51 314	
66110000 Intérêts d'emprunts	51 236		51 236	
66150000 Intérêts de comptes courants	78		78	
Total des Charges financières	51 314		51 314	
Résultat financier	508 686		508 686	
Résultat courant avant impôts	518 083		518 083	
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	2 490		2 490	
771 TOTAL PRODUITS EXCEPT GESTION	2 490		2 490	
77181000 Produits exceptionnels exo.	2 490		2 490	
Total des Produits exceptionnels	2 490		2 490	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	20 132		20 132	
687 TOTAL DOT AMORT DEPREC PROVIS	20 132		20 132	
68725000 Dot. amort. dérogatoires	20 132		20 132	
Total des Charges exceptionnelles	20 132		20 132	
Résultat exceptionnel	-17 642		-17 642	
IMPOTS SUR LES BENEFICES	-25 346		-25 346	
698 TOTAL INTEGRATION FISCALE	-25 346		-25 346	
69890000 Intégration fiscale - produit	-25 346		-25 346	
Total des produits	693 401		693 401	
Total des charges	167 614		167 614	
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	525 787		525 787	

BILAN SYNTHETIQUE

ACTIF	Exercice N 31/12/2017 9	% bilan	Exercice N-1	% bilan	Ecart N / N-1	
					Euros	%
Immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles						
Immobilisations financières	6 472 145	96.00			6 472 145	
ACTIF IMMOBILISE	6 472 145	96.00			6 472 145	
Stocks et en cours						
Créances clients et comptes rattachés						
Autres créances	192 776	2.86			192 776	
Disponibilités	76 760	1.14			76 760	
ACTIF CIRCULANT	269 536	4.00			269 536	
Comptes de régularisation						
TOTAL DE L'ACTIF	6 741 681	100.00			6 741 681	

PASSIF	Exercice N 31/12/2017 9	% bilan	Exercice N-1	% bilan	Ecart N / N-1	
					Euros	%
Capital et réserves	2 600 000	38.57			2 600 000	
Résultat (Bénéfice ou perte)	525 787	7.80			525 787	
Provisions réglementées et subventions	20 132	0.30			20 132	
CAPITAUX PROPRES	3 145 918	46.66			3 145 918	
Provisions pour risques et charges						
Emprunts et dettes assimilées	3 272 692	48.54			3 272 692	
Groupe et associés	276 223	4.10			276 223	
Concours bancaires courants	472	0.01			472	
Fournisseurs d'exploitation et comptes rattachés	9 013	0.13			9 013	
Autres dettes	37 364	0.55			37 364	
DETTES	3 595 763	53.34			3 595 763	
Comptes de régularisation						
TOTAL DU PASSIF	6 741 681	100.00			6 741 681	

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2017 9	% CA	Exercice N-1	% CA	Ecart N / N-1	
					Euros	%
Ventes marchandises + Production	130 411	100.00			130 411	
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
Marge commerciale						
+ Production vendue	130 411	100.00			130 411	
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice	130 411	100.00			130 411	
- Matières premières, approvisionnements consommés						
- Sous traitance directe						
Marge brute de production	130 411	100.00			130 411	
Marge brute globale	130 411	100.00			130 411	
- Autres achats + charges externes	26 300	20.17			26 300	
Valeur ajoutée	104 111	79.83			104 111	
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	935	0.72			935	
- Salaires du personnel	67 157	51.50			67 157	
- Charges sociales du personnel	27 121	20.80			27 121	
Excédent brut d'exploitation	8 898	6.82			8 898	
+ Autres produits de gestion courante	21	0.02			21	
- Autres charges de gestion courante	2				2	
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	480	0.37			480	
- Dotations aux amortissements						
- Dotations aux provisions						
Résultat d'exploitation	9 397	7.21			9 397	
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers	560 000	429.41			560 000	
- Charges financières	51 314	39.35			51 314	
Résultat courant	518 083	397.27			518 083	
+ Produits exceptionnels	2 490	1.91			2 490	
- Charges exceptionnelles	20 132	15.44			20 132	
Résultat exceptionnel	-17 642	-13.53			-17 642	
- Impôt sur les bénéfices	-25 346	-19.44			-25 346	
- Participation des salariés						
Résultat NET	525 787	403.18			525 787	

EQUILIBRE FINANCIER

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	9 Nbj CA		Nbj CA	Euros	%
FONDS DE ROULEMENT						
Capital et réserves	2 600 000	NS			2 600 000	
Résultat de l'exercice	525 787	NS			525 787	
Provisions réglementées et subventions	20 132	41.68			20 132	
CAPITAUX PROPRES	3 145 918	NS			3 145 918	
Provisions pour risques et charges						
Emprunts et dettes assimilées	3 272 692	NS			3 272 692	
Groupes et associés	276 223	571.89			276 223	
CAPITAUX PERMANENTS	6 694 833	NS			6 694 833	
Actif net immobilisé	6 472 145	NS			6 472 145	
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
FONDS DE ROULEMENT	222 688	461.05			222 688	
BESOINS EN FONDS DE ROULEMENT						
Stocks et en cours						
Créances clients et comptes rattachés						
Autres créances	192 776	399.12			192 776	
Comptes de régularisation						
ACTIF CIRCULANT	192 776	399.12			192 776	
Fournisseurs et comptes rattachés	9 013	18.66			9 013	
Autres dettes	37 364	77.36			37 364	
Comptes de régularisation						
DETTES D'EXPLOITATION	46 377	96.02			46 377	
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	146 399	303.10			146 399	
Disponibilités	76 760	158.92			76 760	
Concours bancaires courants	-472	-0.98			-472	
TRESORERIE NETTE	76 289	157.95			76 289	



L'expertise au service
de votre développement

Jean-François Laborde-Balen

Expert-Comptable Tél. : 01 46 02 08 00
Commissaires aux Comptes Fax : 01 46 02 02 49
106, rue des Tennerolles Email : jflb@lbmassociés.fr
92210 Saint-Cloud Site : www.lbmassociés.fr

A.C.I.2

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 2 600 000 euros
Siège social : 6, Rue de Lévis
75017 Paris
RCS Paris 828 998 567

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**

copie certifiée conforme à l'original,

P. GINAVET

Expert-Comptable inscrit aux Tableaux de l'Ordre de Paris et de Bordeaux
Commissaire aux Comptes membre de la Compagnie Régionale de Versailles
Siret : 40004804700031 - Tva Intracommunautaire FR 13400048047
Cabinet secondaire 30, rue des Debantets
64190 Castetnau-Camblong
Tél. : 01 46 02 08 00

A.C.I 2
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2017

Aux associés de la société A.C.I 2

1- OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.C.I 2 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2- FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 12 avril 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3- JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe au présent rapport et en fait partie intégrante.

Saint-Cloud le 7 mai 2018



Le Commissaire aux Comptes

Jean-François LABORDE-BALEN

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

Annexe : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A.C.I. 2
Société par actions simplifiée au capital de 2.600.000 euros
12, avenue d'Italie - 75013 Paris
828 998 567 RCS Paris
(la « Société »)

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 23 MAI 2018

[...]

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017

L'Assemblée, connaissance prise (i) du rapport de gestion du Président, et (ii) du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2017, décide d'affecter le résultat de l'exercice d'un montant de 525.787 euros de la manière suivante :

- 27.000 euros au poste « réserve légale » ;
- 498.787 euros au poste « report à nouveau ».

L'Assemblée prend acte, conformément aux prescriptions de l'article 243 bis du code général des impôts que la Société, qui clôture son premier exercice social, n'a procédé à aucun versement de dividendes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

[...]

QUATRIEME DECISION

Pouvoirs pour les formalités

L'Assemblée donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, en vue de l'accomplissement de toutes formalités.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

Extrait certifié conforme par le Président

Monsieur Philippe Girault
Président

